

RECTO

Applications

- Allées d'accès (épaisseur 6 cm, moyennant une pose sur sol stabilisé et pour des véhicules pesant jusque 3,5 tonnes)
- Places de stationnement
- Allées de jardin
- Terrasses

Propriétés

- Pavés décoratifs en béton de haute qualité
- Côtés droits
- Pourvu d'écarteurs de 2mm
- Dimensionnellement stable
- Résistant au gel
- Antidérapant
- Dotées d'une couche de finition d'une finesité plus élevée et contenant des grains plus fins que la couche de base
- Homologation CE

Couleurs

Artis



Titan



Blanco



Grijs



Remarque : les couleurs et textures des produits sur les photos peuvent être légèrement différentes des couleurs et textures réelles.

RECTO

Dimensions disponibles

longueur (mm)	largeur (mm)	épaisseur (mm)	kleuren			
			Artis	Titan	Grijs	Blanco
150	150	50	✓	✓	✓	✓
150	150	60	✓	✓	✓	✓
200	200	60	✓	✓	✓	
200	300	60	✓	✓	✓	



RECTO

Pose

1. Préparation

- Vérifier dès la réception que les matériaux ne sont pas endommagés. Aucune plainte relative à des vices apparents ne sera acceptée après la pose.
- Lors de la pose, mélanger les produits en prélevant séquentiellement des pierres sur trois palettes différentes, afin d'homogénéiser les différences de couleur.
- Afin d'éviter la livraison de matériaux issus de différents lots de production et pouvant présenter dès lors de légères différences de couleurs en raison des propriétés des matières premières naturelles, il importe de commander la quantité nécessaire à la réalisation de votre projet.
- Stocker les pierres dans un endroit sec avant leur pose.
- En cas de pose interrompue, protéger les pierres contre la pluie et le gel.

2 Pose des bordures

- Une bordure évite que les pierres ne glissent vers le côté ou ne s'affaissent, et que la couche de pose ne soit emportée par l'eau.
- La bordure est installée avant la construction de la fondation.
- La bordure est soit large, soit suffisamment profonde, et doit toujours être posée sur un coussinet de béton maigre (150 à 200 kg de ciment/m³ = 1 volume de ciment pour 5 à 7 volumes de sable).
- Afin de déterminer la bonne distance de la bordure, une rangée de pierres est provisoirement posée sur toute la largeur.



3 Fondation et couche de pose

- Creuser un coffre à une profondeur d'environ 50 cm.
- Compacter le fond de forme.
- Prévoir là-dessus une sous-fondation de 30 cm composée de matériaux concassés (tout venant 0/31,5 ou grave-ciment). Compacter la sous-fondation avec une plaque vibrante sans tablier en caoutchouc, après l'application de chaque couche de 10 cm.
- Garantir un bon écoulement des eaux en inclinant le niveau de 2 cm par mètre courant.
- Comme pour les pavés tambourinés classiques, créer d'abord une fondation de 15 à 20 cm en sable stabilisé (composé de 150 à 200 kg de ciment par m³).
- Ensuite, compacter avec une plaque vibrante pour obtenir une couche bien nivelée.
- Au-dessus de la sous-fondation, appliquer une couche de pose d'une épaisseur de 3 cm (±1 cm) en sable stabilisé (75 à 100 kg de ciment par m³ de sable sec, sans apport d'eau), sans la compacter. Cette couche de sable accueillera les règles de maçon. Celles-ci sont positionnées au-dessous du pavage.
- La couche de pose est ensuite nivelée à l'aide d'une règle. Faites glisser la règle en zigzaguant sur les règles de maçon. Si la surface est large, vous devrez répéter cette opération à plusieurs reprises, en fonction de la longueur de la règle.

RECTO

4 Pose

- Commencer toujours à poser les pavés à partir de l'extérieur sans se mettre sur la couche de sable.
- Poser les pavés tout simplement les uns contre les autres.

5 Compacter et balayer

- Balayer du sable blanc fin dans les joints.
- Balayer la surface des pierres avant de compacter afin d'éviter les taches.
- Pour éviter l'endommagement de la surface, utilisez toujours une plaque vibrante dotée d'un tablier en caoutchouc et une plaque vibrante dotée de rouleaux.
- Compacter les pierres dans plusieurs directions avant que la fondation ne soit durcie. Le compactage de pavés en béton sur une fondation durcie peut endommager les pavés. Mieux vaut donc y procéder dès qu'une partie du pavage est posée.
- Commencer à compacter à partir du bord et aller lentement vers le milieu afin d'éviter l'endommagement de la bordure.
- Après le compactage, regarnir les joints jusqu'à refus.

6 Utilisation

- Aucune charge ne peut être imposée à la surface pendant six jours.
- Le pavage peut être emprunté après ces six jours.

Les plaintes dues au non-respect de cette consigne ne seront pas acceptées.

Entretien

- Pour conserver leur beauté, brosser vos pavés régulièrement ou de les nettoyer à la lance.
- Enlever les dépôts verts à l'aide d'une brosse et de l'eau claire.
- En cas de tache, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. Nettoyer après avec un produit adapté selon le type de tache.
- Nettoyage à fond à l'aide d'un détergent universel pour carrelages et pavés.
- N'utiliser jamais d'eau de javel, de solvants ou de produits de nettoyage acides.
- Ne nettoyer jamais à haute pression : cela rend la surface rugueuse, ce qui permet aux saletés de mieux s'y accrocher.
- N'utiliser pas de produits contenant du chlore à proximité de ou sur les pierres.
- Si des produits de dégel sont utilisés, veillez à ce que les sels de dégel ne s'entassent pas pendant un temps prolongé, sinon la surface pourrait être détériorée après tout.
- **Efflorescence calcaire**
L'efflorescence peut se produire dans tous les produits en béton. Elle se manifeste sous forme de taches blanches et/ou d'une décoloration apparente et/ou de taches dégoulinantes. En général, cette efflorescence disparaîtra avec le temps et n'affecte nullement la qualité du produit. Marshalls ne peut être tenu responsable des phénomènes susmentionnés. L'efflorescence calcaire n'est pas acceptée comme plainte.

Information produit

RECTO

- **Attaque atmosphérique**

Les conditions météorologiques et géographiques peuvent de temps en temps causer des variations de coloris. Ceci diminuera au fil du temps et n'affectera pas la qualité à long terme.

Spécificités techniques



Tolérance de longueur et de largeur aux dimensions techniques +/- 2 mm
Tolérance d'épaisseur aux dimensions techniques +/- 2 mm



Résistance à la traction ≥ 5 MPa

DIN EN 1338 classe D, I, K (formats 15 x 15 x 5 cm, 15 x 15 x 6 cm et 20 x 20 x 6 cm)
DIN EN 1339 classe D, I, K, P, U, 7 (format 20 x 30 x 6 cm)

Amélioration des produits

Nous renouvelons et améliorons sans cesse nos produits et nous nous réservons dès lors le droit de modifier leurs spécifications et conception sans notification préalable.

La dernière mise à jour se trouve toujours sur notre site internet www.marshalls.be ou www.marshalls.fr.

RECTO

Conditions générales

Efflorescence calcaire

La surface de béton ou maçonnerie présente parfois des dépôts blancs, ce qu'on appelle de l'efflorescence calcaire. La chaux est formée lors du durcissement du ciment avec l'eau, qui est déposée sur la surface grâce à la circulation des fluides dans les pores. Tous les produits à base de béton peuvent présenter de l'efflorescence calcaire, même s'ils sont dotés d'une couche protectrice supérieure. Ces dépôts blancs sont un phénomène naturel et n'ont aucun impact négatif sur la solidité et la durabilité du béton. De plus, ces dépôts calcaires disparaissent souvent d'eux-mêmes à long terme sous l'influence de la pluie et de l'utilisation du pavage. Il est pourtant impossible d'estimer ce délai. De l'efflorescence calcaire sur un produit de Marshalls ne peut en aucun cas donner lieu à une plainte ou désapprobation.

Couleurs et textures

Les produits en béton sont fabriqués à partir de matières premières naturelles. A cause de l'utilisation de matières premières naturelles, les produits en béton peuvent présenter des différences de couleur. Les couleurs et textures de nos produits dans notre catalogue et showroom, sur notre site, nos échantillons et displays etc. peuvent toujours être différentes de la réalité et des produits finalement livrés. Ces différences éventuelles ne peuvent en aucun cas donner lieu à une plainte ou désapprobation.

Dépôts verdâtres

Des dépôts verdâtres apparaissent dans des endroits humides où des algues et mousses peuvent se développer sous l'influence du froid, de la pénombre, du manque de lumière directe du soleil et de la proximité d'arbres et de plantes. Ainsi, des produits de pavage peuvent être recouverts de reflets verdâtres, même s'ils sont dotés d'une couche protectrice supérieure. Ce phénomène naturel est purement esthétique et peut simplement être enlevé en nettoyant à l'aide de produits d'entretien et de nettoyage appropriés. Ils ne peuvent en aucun cas donner lieu à une plainte ou désapprobation.

Décoloration

Même s'ils sont dotés d'une couche protectrice supérieure, la plupart des produits en béton se décolorent au fil du temps sous l'influence de la lumière du soleil et d'autres conditions météorologiques. Cette décoloration est propre au produit et ne peut en aucun cas donner lieu à une plainte ou désapprobation.

Conseils de pose et d'entretien

Marshalls ne peut en aucun cas être tenu responsable des défauts à cause du non-respect des conseils de pose et/ou d'entretien. Ceci peut par exemple entraîner la fissuration ou une rupture des produits de pavage ou la dégradation de leur surface (en cas de jointoiement incorrect ou en cas d'un mauvais usage de produits d'entretien ou de nettoyage non appropriés). Le non-respect des conseils de pose et/ou d'entretien ne peut en aucun cas donner lieu à une plainte ou désapprobation.



Information produit

Marshalls NV

Nieuwstraat 4a
B - 2840 Rumst, Belgique
T : +32 (0)3 880 86 00
F: +32 (0)3 844 35 49
Courriel: infobe@marshalls.be

www.marshalls.be
www.marshalls.fr

RECTO

Tolérances

Les produits en béton peuvent présenter de petites variations de taille, ce qui est exprimé en tolérances. Il s'agit du pourcentage avec lequel les dimensions peuvent varier sur la longueur, sur la largeur et sur l'épaisseur envisagées. On parle ainsi de la tolérance en longueur, en largeur, sur la concavité et la convexité. Des variations dans les limites des tolérances déterminées ne peuvent en aucun cas donner lieu à une plainte ou désapprobation.

Vices apparents après la pose

Aucune plainte relative à des vices apparents ne sera acceptée après la pose.